



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



21093086

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant le

20 JUL. 2021

Greffe
Le greffier

N° d'entreprise : **0475 987 215**

Nom

(en entier) : **Allons en Vent**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Coopérative**

Adresse complète du siège : **Route de Vencimont 16, 5570 Javingue**

Objet de l'acte : Démission d'un administrateur et nomination d'un administrateur

Du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2021, il résulte que Monsieur Jérémie LAMBIN a donné sa démission pour son mandat d'administrateur et que Monsieur Julien de CARTIER d'YVES a été nommé administrateur pour une durée de 6 ans.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

Victoria DESHAYES, Administratrice, née à Anderlecht le 02 novembre 1986, domiciliée à 1030 SCHAERBEEK, Avenue Voltaire 161; fin du mandat: assemblée générale ordinaire 2022;

Julien de CARTIER d'YVES, Administrateur, né à Uccle le 07 avril 1987, domicilié à 1050 IXELLES, Chaussée d'Ixelles 189 boîte 10; fin du mandat: assemblée générale ordinaire 2027;

Guillaume LAMBIN, Administrateur, né à Frameries le 30 juin 1982, domicilié à 1030 SCHAERBEEK, Rue de Robiano 9; fin du mandat: assemblée générale ordinaire 2023;

Jean LAMBIN, Administrateur, né à Beauraing le 28 octobre 1953, domicilié à 1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT, Rue des Floralies 85, boîte 5; fin du mandat: assemblée générale ordinaire 2025;

Kadosa HEVESI, Administrateur-délégué, né à Louvain le 04 juillet 1971, domicilié à 5000 NAMUR, Rue Dohet 6; fin du mandat: assemblée générale ordinaire 2022;

Lionel VAN RILLAER, Président, né à Etterbeek le 06 août 1973, domicilié à 1170 WATERMAEL-BOITSFORT, Rue Middelbourg 33; fin du mandat: assemblée générale ordinaire 2023.

Tous les mandats sont exercés à titre gratuit.

Lionel VAN RILLAER

Président du Conseil d'Administration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/08/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).